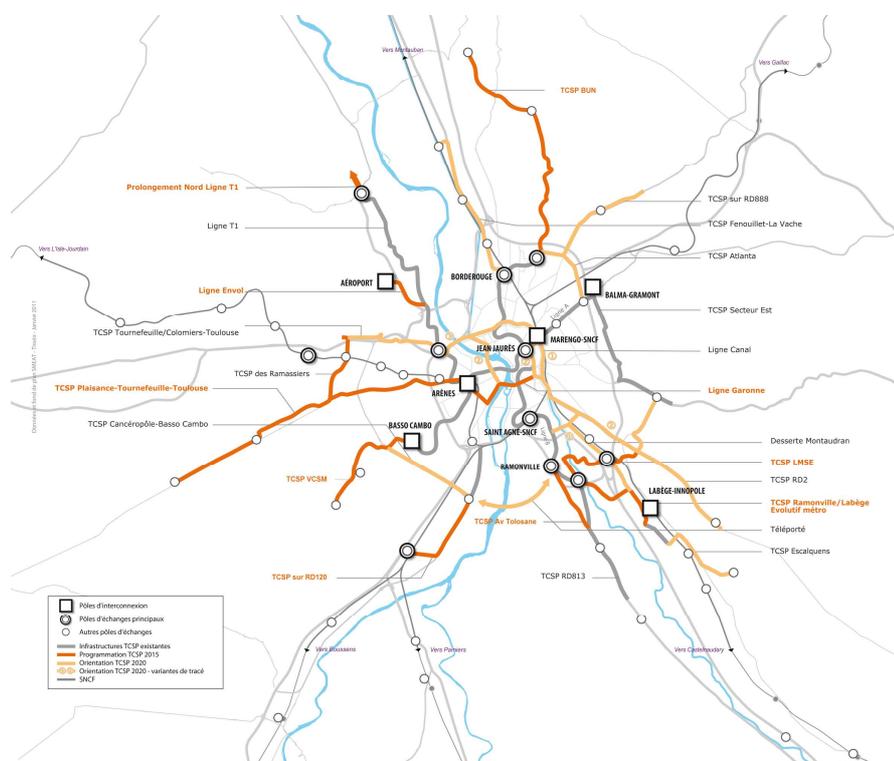


Concertation publique du 16 novembre au 7 décembre 2011

Plan de Déplacements Urbains

L'expansion considérable de l'agglomération toulousaine entraîne un fort accroissement des déplacements. Pour éviter le risque de saturation des réseaux et d'asphyxie de la vie urbaine, Tisséo SMTC a élaboré un Plan de Déplacements ambitieux. Ce plan vise à développer à l'horizon 2020, des moyens de locomotion – transports en commun et modes doux – suffisamment incitatifs pour réduire l'utilisation de la voiture.



Le nouveau réseau à l'horizon 2020

Afin que chacun puisse s'exprimer sur ce projet, en préalable à l'enquête publique, une concertation est proposée à l'ensemble de la population de l'agglomération toulousaine du 16 novembre au 7 décembre 2011.

- ▶ Dans les 118 communes concernées **un dossier de présentation du projet est consultable dans les mairies**. Chacun peut donner son avis sur des cahiers de concertation.
- ▶ Un site internet est dédié au projet : desideespourmieuxbouger.fr
- ▶ 6 réunions publiques sont programmées, au cours desquelles les habitants de l'agglomération toulousaine sont invités à donner leur avis, poser des questions sur ce projet.

Communiqué de presse

Le calendrier des 6 réunions publiques

AUCAMVILLE

Lundi 28 novembre à 19h30
Cinéma Jean Marais Centre Culturel Savary
Rue des Ecoles

PLAISANCE DU TOUCH

Mardi 29 novembre à 19h30
Salle Georges Gaubert
Place Bombail

TOULOUSE

Mercredi 30 novembre à 19h30
Salle du Sénéchal
17, rue de Rémusat

LABEGE

Jeudi 1^{er} décembre à 19h30
Centre de Congrès Diagora
150, rue Pierre-Gilles de Gennes

SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Lundi 5 décembre à 19h30
Salle du château Catala
47, boulevard Catala

MURET

Mardi 6 décembre à 19h30
Théâtre
Place Léon Blum

Le Plan de Déplacements Urbains en quelques chiffres, horizon 2020

- + 110 kilomètres de transport en commun en site propre
- 1,9 milliard d'euros investi jusqu'en 2020
- 23% des déplacements en transport en commun contre 16% aujourd'hui
- + 5% de vélos, 156 millions d'euros d'investissement d'ici 2020 pour favoriser la pratique du vélo
- 100% d'accessibilité sur le réseau de transport en commun

L'origine du PDU

L'élaboration du Plan de Déplacements Urbains (PDU) est issue de l'application des dispositions de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie de 1996. La première version du PDU de l'agglomération toulousaine a été approuvée par le Syndicat Mixte des Transports en Commun, autorité organisatrice des transports, le 12 juin 2001.

Un peu plus tard dans l'année, une révision a été engagée afin de prendre en compte l'extension du Périmètre des Transports Urbains (PTU) et les nouvelles mesures de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) portant sur la sécurité routière, le stationnement, le transport des marchandises, la tarification sociale...

Ses objectifs

Le PDU entend faire évoluer durablement les pratiques de mobilité et fixe les objectifs à atteindre à l'horizon 2020 :

- La part des déplacements en voiture particulière qui se situe entre 67 et 70% doit être réduite de 12%
- L'usage des transports en commun doit progresser afin de passer de 16 à 23% des déplacements
- L'usage du vélo doit augmenter de 5% pour atteindre 10% des déplacements

Contact presse

Michèle Guallar
05 62 11 29 54 - 06 22 73 15 65
michele.guallar@tisseo.fr

